

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MAI 2012

L'An deux mil Douze, Le 09 Mai à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune.
(Date de la convocation : 02 Mai 2012)

PRESENTS (es) :

Messieurs ARZILLIER, GILLET, LECLERC, FERY, FLERON, BAUDOU.

Mesdames MOINDJIE, CAILLAT, TILLY, DEVILLE, MARTIN, DESSOY

ABSENTS (es) : Mr PIGER (Pouvoir à Mme CAILLAT), Mme BOUQUET, Mr LE BOT (Pouvoir à Mr ARZILLIER)

Monsieur Laurent FLERON a été nommé Secrétaire. Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1 - Délibération n° 990- Modifications des statuts de la Communauté de Communes Champagne Vesle

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2000 transformant le District de Gueux en Communauté de Communes,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 24 mars 2006 portant modification des statuts et de la définition de l'intérêt communautaire,

Vu la délibération n° 20/2012 en date du 29 mars 2012 de la Communauté de Communes Champagne Vesle décidant d'ajouter à son article 4 de ses statuts (objet et compétences à titre facultatif) la compétence suivante :

- Création de zones de développement éolien,

Après en avoir délibéré,

EMET un avis défavorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes Champagne Vesle conformément à sa délibération n°20/2012 et n'approuve pas la modification des statuts.

Permanences électorales :

Les élus ont procédé à l'organisation des permanences pour les deux tours des élections législatives.

Points sur les travaux communaux :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal et communique les résultats des essais réalisés par le laboratoire sur la Rue de Villedommange. Les matériaux de la couche de forme de la chaussée sont gélifs et nous attendons le résultat définitif afin de savoir s'ils sont peu ou très gélifs.

Le carrefour Rue de Sacy/Rue de Villedommange sera refait entièrement semaine 22 comme zone test avec la pose de pavés 18x18 et 12x18 après avoir, bien évidemment repris la couche de forme.

Rapport des commissions :

- le devis de Mr LEXCELLENT Plombier à Les Mesneux a été retenu pour l'installation d'un chauffe eau au P1.
- les plaques et les numéros de rues à compléter ou à changer ont été répertoriés et seront commandés prochainement à l'Entreprise AK5 à Tinquieux selon les prévisions du budget primitif.
- Un devis a été présenté pour l'achat d'un défibrillateur mais une réflexion doit s'engager sur le meilleur emplacement possible et éventuellement étudier d'autres propositions. Le projet sera discuté en commission.
- La commission aménagement a réfléchi sur l'aménagement de la place au niveau du mobilier urbain et de la fontaine. Le projet sera de nouveau débattu en réunion avec le comité de fleurissement lorsque nous serons en possession d'éléments chiffrés.

Questions Diverses :

- le Conseil Municipal décide de mettre à disposition la salle du Conseil aux candidats aux élections législatives désirant effectuer des réunions publics sur le village. Mme Catherine VAUTRIN occupera la salle le 23 Mai prochain à 20 h 30
- Prévisions des aménagements pour la fête patronale en fonction des travaux.
- Suite aux effractions routières constatées (prise de sens interdit, non respect des panneaux stop, stationnement aléatoire, vitesse excessive...) pendant les travaux, la municipalité envisage de faire appel à la Gendarmerie de Gueux pour des contrôles réguliers.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 11 JUIN AVRIL 2012 A 20 Heures 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 15 Mai 2012 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 09 Mai 2012.

LE MAIRE